



# APPEL À PROJETS

**OBJET : CONCEPTION, PRODUCTION ET FOURNITURE DES GOODIES OFFICIELS DE LA MARQUE-PAYS DU BÉNIN « UN MONDE DE SPLENDEURS »**

## 1. Contexte général et justification

Dans le cadre de la stratégie nationale de valorisation de l'image du Bénin, le Gouvernement de la République du Bénin a initié la marque-pays « *Un Monde de Splendeurs* », destinée à incarner l'identité culturelle, historique, patrimoniale et touristique du pays, tout en contribuant à son rayonnement à l'international. Cette marque-pays constitue un outil stratégique, visant à renforcer l'attractivité du Bénin auprès des visiteurs, des investisseurs, des institutions partenaires et des diasporas afro-descendantes. Elle s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde et de renouvellement de l'image du pays.

À ce titre, l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme (Bénin Tourisme), structure publique mandatée pour la promotion de la destination et l'opérationnalisation des actions de communication stratégique, est chargée de développer les supports permettant de diffuser et d'ancrer la marque-pays dans l'expérience des publics. Parmi ces outils, les produits dérivés officiels (goodies) constituent un instrument essentiel : ils permettent de matérialiser l'univers de marque, d'assurer une présence physique et durable de l'identité nationale, de créer un lien affectif avec les différents publics et de renforcer la visibilité du Bénin à travers des objets qualitatifs, porteurs de sens et alignés sur les standards internationaux du branding territorial.

Ainsi, afin de structurer une gamme cohérente, esthétique et digne de la marque « *Un Monde de Splendeurs* », l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme lance le présent appel à projets visant à sélectionner un ou plusieurs prestataires capables de concevoir, produire et fournir des goodies officiels répondant à des exigences élevées de qualité, de créativité, d'innovation, de durabilité et de conformité graphique.

## 2. Objet et portée du présent appel à projets

Le présent appel à projets a pour objet la conception, la production et la fourniture des goodies officiels de la marque-pays du Bénin « *Un Monde de Splendeurs* ». Il vise à identifier des prestataires disposant à la fois d'une capacité créative solide et d'une compétence technique éprouvée pour transformer les attributs visuels et symboliques de la marque en objets attractifs et de haute qualité.

Ce travail comporte deux dimensions indissociables :

### 2.1 Une dimension créative



Les prestataires devront proposer des designs originaux et modernes. Les créations devront refléter l'élégance, l'authenticité et la profondeur culturelle associées à l'identité du Bénin. Chaque produit devra présenter une cohérence stylistique avec les autres éléments de la gamme, afin d'assurer une harmonisation globale.

## 2.2 Une dimension opérationnelle et industrielle

Les prestataires doivent démontrer leur capacité à produire des séries de qualité, dans des délais maîtrisés, avec des matériaux durables, des méthodes de fabrication fiables et une logistique de livraison structurée. Les propositions doivent inclure différents niveaux de production, permettant à l'Agence d'ajuster les volumes selon les besoins.

Cet appel à projets constitue une étape essentielle dans le développement de la gamme officielle des produits dérivés de la marque-pays.

## 3. Liste des goodies concernés

Les propositions doivent porter sur toutes les catégories de produits ci-dessous :

1. Tote bags
2. Sacs à dos
3. T-shirts
4. Sweatshirts
5. Crop tops
6. Casquettes
7. Bob (chapeau)
8. Gourdes
9. Tasses
10. Carnets
11. Foulards
12. Posters
13. Stickers
14. Cartes postales

### 3.1 Exigences stylistiques et fonctionnelles

Les produits doivent être esthétiques, durables et conformes à l'esprit de la marque-pays.

### 3.2 Innovation et valorisation culturelle

Les prestataires sont encouragés à proposer des interprétations créatives intégrant, lorsque cela est pertinent, des éléments culturels béninois, des références artistiques contemporaines ou des savoir-faire artisanaux, à condition que cela reste compatible avec l'unité de la gamme et les exigences de qualité.



## 4. Lancement officiel et calendrier

Le présent appel à projets est **officiellement lancé le lundi 15 décembre 2025**.

Les étapes sont réparties comme suit :

Étapes	Période
Lancement de l'appel à projets	15 décembre 2025
Date limite de dépôt des dossiers et des échantillons	26 décembre 2025 à 17h30
Évaluation des propositions	26 – 30 décembre 2025
Auditions éventuelles des candidats présélectionnés	5 janvier 2026
Délibération et choix final	6 janvier 2026

## 5. Modalités de dépôt des dossiers

Les candidats intéressés par le présent appel à projets sont tenus de transmettre un dossier complet, incluant l'ensemble des pièces et informations exigées dans les sections ci-après, à **l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme (Bénin Tourisme)** exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : **benintourisme@presidence.bj**.

Le dossier devra impérativement être reçu **au plus tard le 26 décembre 2025 à 17h30, heure légale en République du Bénin**, délai de rigueur au-delà duquel toute candidature reçue, transmise ou déposée, même si l'envoi a été initié avant l'échéance, sera automatiquement rejetée sans possibilité de recours. En complément du dossier transmis par voie électronique, le candidat devra obligatoirement déposer, ou faire parvenir par tout moyen approprié, les échantillons physiques correspondant aux produits proposés, au siège de Bénin Tourisme, dans le même délai imparti. À défaut de réception desdits échantillons dans les délais, le dossier sera déclaré irrecevable.

Il est précisé que la responsabilité de l'acheminement, de la transmission, de la lisibilité des documents, de la disponibilité des serveurs de messagerie ou de tout incident technique incombe exclusivement au candidat, l'Agence ne pouvant en aucun cas être tenue responsable d'un retard, d'une erreur ou d'une impossibilité de transmission.

La remise d'un dossier incomplet, non conforme, ou ne comportant pas les échantillons obligatoires entraîne son rejet automatique sans obligation pour l'Agence d'en notifier individuellement le soumissionnaire. La participation au présent appel vaut acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes modalités ainsi que de toutes les dispositions du présent document.

## 6. Contenu détaillé du dossier de candidature



Le dossier doit comprendre l'ensemble des éléments suivants :

### **6.1 Note d'intention**

Exposant la compréhension des enjeux, la vision créative du candidat, son positionnement artistique et sa capacité à traduire les valeurs de la marque-pays dans les produits proposés.

### **6.2 Présentation de l'entreprise ou du créateur**

Incluant :

- raison sociale, statut juridique, IFU, RCCM ;
- parcours, expertise, domaines d'intervention ;
- capacités techniques, infrastructure de production ;
- références antérieures, notamment en branding ou production textile.

### **6.3 Proposition créative détaillée**

Un document structuré contenant :

- moodboards, inspirations, univers artistique ;
- déclinaisons graphiques du logo sur chaque produit ;
- propositions de couleurs, matières et typographies ;
- visuels réalistes, croquis techniques et prototypes numériques ;
- propositions de packaging et de supports d'étiquetage.

### **6.4 Fiches techniques professionnelles**

Pour chaque produit proposé :

- description approfondie ;
- dimensions exactes ;
- matériaux et certifications éventuelles ;
- techniques de marquage ;
- durabilité, résistance, confort ;
- prix unitaires et dégressifs ;
- délais de production ;

### **6.5 Échantillons physiques obligatoires**

Un échantillon minimum par catégorie proposée, permettant d'évaluer précisément la qualité, la cohérence, les finitions et la conformité au rendu annoncé.

### **6.6 Pièces administratives**

Toutes les pièces légales et fiscales nécessaires à l'évaluation de la solidité administrative du soumissionnaire.



## 7. Critères d'évaluation

Les dossiers seront examinés selon les critères suivants :

Critères	Pondération
Qualité et durabilité des produits	30 %
Conformité à l'image de marque	25 %
Créativité et cohérence artistique	20 %
Compétitivité économique	15 %
Capacité de production et délais	10 %

## 8. Propriété intellectuelle et droits d'exploitation

Les designs, produits et déclinaisons validés dans le cadre du présent appel à projets deviennent la propriété exclusive de **l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme (Bénin Tourisme)** pour les besoins de la marque-pays.

Il est strictement interdit au prestataire, sans autorisation écrite préalable, de :

- reproduire, diffuser ou commercialiser les produits ;
- exploiter tout élément graphique lié à la marque-pays ;
- utiliser les prototypes à des fins promotionnelles personnelles.

**La participation au présent appel implique l'acceptation intégrale des dispositions contenues dans ce document.**

Lien pour télécharger le logo officiel de la marque-pays :

<https://www.benin.bj/ressources>